



## SERVICES PARTAGÉS CANADA

### Demande de prix pour tablettes et stylos créatifs

N° de l'invitation	2BH070264/A	Date	Vendredi, Septembre 25, 2020
N° de modification	001		
N° du fichier GCDOcs	2BH070264	N° de référence du SEAOG	PW-20-00926629
N° de référence du client	J49664M060 LN 6	N° de la demande	51945

Bureau de distribution	Services Partagés Canada 180 Kent Street, 13ième étage Ottawa, Ontario K1P 0B5	
Autorité contractante (L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante.)	Nom	Colin McKennirey
	N° de téléphone	343-548-0159
	Courriel	<a href="mailto:colin.mckennirey@canada.ca">colin.mckennirey@canada.ca</a>
	Adresse postale	180 Kent Street, 13 <sup>th</sup> Floor Ottawa, Ontario K1P 0B5
Date et heure de clôture	Jeudi, Octobre 1, 2020	
Fuseau horaire	Heure de l'Est (HNE)	
Destination – des biens ou services	Ministère de la Défense nationale Kingston, ON	
Facturation	À insérer lors de l'attribution du contrat.	
Adresse de courriel pour la présentation d'une soumission avant les dates de clôture provisoire et définitive	<a href="mailto:colin.mckennirey@canada.ca">colin.mckennirey@canada.ca</a>	
<b>Nom et signature du vendeur</b>		
Nom, titre de la personne autorisé		



---

**DEMANDE DE PRIX MODIFICATION NO. 001**

---

La Présente modification No. 001 vise à :

- répondre aux questions relatives au processus de soumission et liaison avec les clients;

---

**Question 1**

Si le revendeur souhaite être la seule partie impliquée dans le contrat malgré la fourniture des unités par l'OEM, que doit faire le revendeur avec le certificat OEM dans ce cas?

**Réponse 1**

Le revendeur est tenu de soumettre une certification OEM signée de l'OEM respectif.

**Question 2**

Les offres peuvent-elles être faites sous forme de coentreprises?

**Réponse 2**

Conformément à la section 1.4c des instructions standard de SPC pour les documents d'approvisionnement, des coentreprises peuvent être créées.

**Question 3**

Pour les ventes facultatives, le fournisseur doit-il fournir un site de commerce électronique pour que le MDN puisse passer commande? Ou travailleraient-ils avec l'envoi des formulaires par e-mail?

**Réponse 3**

Non, le fournisseur n'a pas besoin de fournir un site de commerce électronique car il en existe déjà un pour les achats gouvernementaux (APPRO TI - <https://www.sscitpro-spcapproti2.com/Default.asp>). Le MDN commandera ce dont il a besoin sur le site et SPC enverra la commande à l'entrepreneur.

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉS**